

Mode d'emploi des accueils de loisirs d'Arthès et de Lescure : 2020-2021

ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : Élémentaire de Lescure

Afin de respecter les règles définies par le protocole sanitaire, un accueil échelonné est mis en place sur le temps scolaire.

Les horaires de l'accueil de loisirs s'adapteront donc en conséquence :

Avant l'école : de 7h30-8h50

Temps méridien : 11h30-13h50

Après l'école : 16h30-18h30

L'aide aux devoirs :

Le lundi et jeudi de 17h15 à 18h15. Il est assuré par un membre de l'équipe de l'ALAE. L'inscription obligatoire se fait par retour du coupon joint. A retrouver également sur le site cajiweb.fr

L'école des Arts et des Sports (EAS) :

Dans le cadre de l'EAS de 16h30 à 18h30, un contenu d'activité vous sera proposé à compter de la rentrée des vacances de Toussaint. Ce programme sera transmis par l'intermédiaire du cartable de votre enfant. A retrouver également sur le site cajiweb.fr

ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Mercredi et vacances scolaires : 7h30-18h30

Le mercredi:

Les enfants sont accueillis dans les locaux des écoles élémentaire de Lescure.

Inscription :

- Par téléphone au 05 63 47 65 71 ou par mail : courrier@sivom-arthes-lescure.fr
- En retournant le feuillet d'inscription joint (à retrouver en ligne sur cajiweb.fr)

Vacances scolaires :

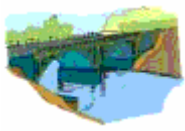
Le programme et les modalités d'inscription seront transmis par l'intermédiaire du cartable de votre enfant environ 15 jours avant le début de chaque période de vacances. A retrouver également sur le site cajiweb.fr

Permanence administrative ALAE ALSH:

Lundi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h au secrétariat (école élémentaire de Lescure) Tél : 05 63 47 65 71/ Courriel : courrier@sivom-arthes-lescure.fr

En dehors de ces horaires, s'adresser directement au CAJI : 05 63 55 27 62

Toutes les informations à suivre sur le Site : cajiweb.fr



Mode d'emploi des accueils de loisirs d'Arthès et de Lescure : 2020-2021

ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : Maternelle de Lescure

Les horaires de l'accueil de loisirs :

Avant l'école : de 7h30-8h20

Temps méridien : 11h20-13h20

Après l'école : 16h30-18h30

L'école des Arts et des Sports (EAS) :

Dans le cadre de l'EAS de 16h30 à 18h30, un contenu d'activité vous sera proposé à compter de la rentrée des vacances de Toussaint. Ce programme sera transmis par l'intermédiaire du cartable de votre enfant. A retrouver également sur le site cajiweb.fr

ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Mercredi et vacances scolaires : 7h30-18h30

Le mercredi:

Les enfants sont accueillis dans les locaux des écoles maternelle de Lescure.

Inscription :

- Par téléphone au 05 63 47 65 71 ou par mail : courrier@sivom-arthès-lescuré.fr
- En retournant le feuillet d'inscription joint (à retrouver en ligne sur cajiweb.fr)

Vacances scolaires :

Le programme et les modalités d'inscription seront transmis par l'intermédiaire du cartable de votre enfant environ 15 jours avant le début de chaque période de vacances. A retrouver également sur le site cajiweb.fr

Permanence administrative ALAE ALSH:

Lundi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h au secrétariat (école élémentaire de Lescure) Tél : 05 63 47 65 71/ Courriel : courrier@sivom-arthès-lescuré.fr

En dehors de ces horaires, s'adresser directement au CAJI : 05 63 55 27 62

Toutes les informations à suivre sur le Site : cajiweb.fr